Jeanine Fijorski

Réveillez-vous!

LES RELIGIEUSES SONT-ELLES LES « ÉPOUSES DU CHRIST » ?

Comment Dieu les considère-t-il ?

Possédons-nous le libre arbitre ?

La philosophie du déterminisme s'écroule

Révolution sans effusion de sang à Haïti

La résistance passive met fin à un régime corrompu

Un homme peut-il voir Dieu ?

Que dit la Bible à ce sujet ?

22 MAI 1957 PÉRIODIQUE BIMENSUEL № 10

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information capables de vous tenir en éveil devant les problèmes vitaux de notre époque doivent être affranchies de la censure et ne jamais servir des intérêts particuliers. « Réveillez-vous! » jouit d'une telle liberté. Il fait face aux réalités et publie librement les faits. Il n'est esclave d'aucune ambition ni obligation politiques et n'est pas asservi aux faiseurs de publicité dont la susceptibilité doit être ménagée. Les antiques traditions ne l'influencent pas. Pour vous parler sans contrainte, il garde son indépendance, mais n'en abuse pas et maintient son intégrité envers la vérité.

Ce périodique a recours aux agences d'information, mais ne dépend d'aucune. Il a des correspondants dans le monde entier et leurs reportages non censurés paraissent dans ses colonnes. Son point de vue est international. Imprimé en plusieurs langues, il est diffusé dans de nombreux pays et peut être lu par jeunes et vieux. Il traite de sujets variés tels que: Politique, commerce, religion, histoire, géographie, science, conditions sociales, merveilles de la nature, etc. On peut dire que son champ d'investigation est aussi vaste que la terre et aussi élevé que les cieux.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre des principes justes, à démasquer des ennemis cachés, à mettre en garde contre des périls insoupçonnés, à défendre la liberté de chacun, à consoler les affligés et à réconforter ceux que découragent les échecs répétés d'un monde inique. Il donne en outre l'espérance certaine de l'établissement d'un Monde Nouveau fondé sur la justice.

Familiarisez-vous avec ce périodique! Tenez-vous éveillé en lisant « Réveillez-vous! »

Périodique bimensuel

Imprimerie:

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

117, Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.

N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire

Filiale en Suisse: — 39, Allmendstrasse, Berne 22

Editeur pour la Suisse: — ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE

Rédacteur responsable: — Alfred Rutimann

Tirage total: 2 200 000 exemplaires — Le numéro 20 fr. en France, 2 fr. 50 en Belgique, 25 ct. en Suisse

Langues dans lesquelles ce périodique paraît:
Bimensuel — afrikaans, allemand, anglais, espagnol, finlandais, français, grec, hollandais, italien, norvégien, suédois.
Mensuel — danois, japonais, portugais, ukrainien.

Bureaux	Abonnement annuel (éditions bimensuelles)
Amérique, U. S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	50 fr.
Canada, 150 Bridgeland Ave., Park Road P.O., Toronto 10	$ 1
France, Les Témoins de Jéhovah, 3, Villa Guibert, Paris 16e	350 fr.
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22	5 fr.

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Awake! Semimonthly — French edition

Les versements devraient être faits au bureau de votre pays et cela en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les payements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels la Société n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Les montants de l'abonnement dans divers pays sont mentionnés ci-contre dans la valeur monétaire locale.

Une communication pour abonnement venant à échéance sera faite avant la parution des deux derniers numéros de l'abonnement et cela au moyen d'une fiche de renouvellement.

Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau entre en vigueur dans l'espace d'un mois. Veuillez nous faire parvenir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Printed in Switzerland

SOMMAIRE

Les Témoins de Jéhovah adressent une pétition au gouvernement soviétique 3

Les religieuses sont-elles les « épouses du Christ »? 4

Le petit commerce américain lutte pour survivre 6

La noix de kola, stimulant africain 7

Visitons Tokyo! 8

Possédons-nous le libre arbitre? 8

Les Témoins de Jéhovah prêchent par toute la terre
Bornholm, Danemark 11

« Ta parole est la vérité »
Un homme peut-il voir Dieu? 12

Révolution sans effusion de sang à Haïti 13

Connaissez-vous la réponse? 14

Coup d'œil sur le monde 15

Réveillez-vous!

« C'est l'heure de nous réveiller enfin. »
— Romains 13:11

Volume XXV | Berne, 22 mai 1957 | Numéro 10

Les Témoins de Jéhovah adressent une pétition au gouvernement soviétique

LES assemblées de district des témoins de Jéhovah en 1956 furent uniques dans ce sens qu'à chacune d'elles, pendant la session du samedi soir fut présentée une pétition adressée à M. Nikolaï A. Boulganine, premier ministre de l'U.R.S.S., concernant les traitements subis par les témoins derrière le rideau de fer, notamment en Russie et en Sibérie. L'orateur qui présenta la pétition à l'assemblée expliqua brièvement d'abord la situation des témoins en Russie, les démarches qu'ils avaient entreprises pour être libérés, l'échec de ces démarches et le désir des témoins russes d'être aidés par leurs frères des autres pays. Voici un résumé de la pétition:

En premier lieu, elle décrit les persécutions de témoins de Jéhovah en Russie d'Europe et en Sibérie révélées par des rapports récents. Elle demande qu'une impartiale enquête gouvernementale ait lieu et qu'on libère les témoins, les autorisant à s'organiser comme dans les autres pays. Elle demande en outre que l'on permette aux témoins en Russie d'établir des rapports réguliers avec leur conseil d'administration aux États-Unis, et d'imprimer et importer toutes les publications bibliques qui leur sont nécessaires pour l'accomplissement de leur ministère.

Dans un « Enoncé des faits », la pétition révèle l'importance de la communauté chrétienne des témoins de Jéhovah dans le monde entier, et la diffusion très étendue de leurs périodiques *La Tour de Garde* et *Réveillez-vous!* Elle décrit le grand amour qui unit les témoins et explique qu'ils suivent l'exemple de Jésus en ne s'immisçant pas dans les affaires politiques de ce monde (Jean 18:36-38). S'ils agissent comme témoins c'est parce que Jéhovah le leur ordonne et ils doivent rendre d'abord à Dieu ce qui est à Dieu et ensuite aux dirigeants politiques ce qui leur appartient. — Esaïe 43:10, 12; Matthieu 22:21.

La pétition démontre que les témoins de Jéhovah ne sont ni nationalistes ni subversifs, néanmoins dans les pays occidentaux on les traite de « communistes » et dans les pays marxistes on les accuse d'être des « agents impérialistes », bien qu'ils ne se soient jamais associés à aucune activité de subversion ou d'espionnage. « C'est donc une injustice, c'est faire violence à la justice la plus élémentaire que de leur faire subir l'incarcération, l'internement et la déportation, que ce soit pour un jour ou pour vingt-cinq ans. »

Il est également montré que dans les pays occidentaux comme dans les pays communistes, les témoins de Jéhovah sont connus comme des travailleurs consciencieux et de bons citoyens. Ils suivent les enseignements de la Sainte Bible, dont le gouvernement soviétique vient d'autoriser la réimpression et la diffusion. A l'encontre de toutes les autres religions, ils annoncent la bonne nouvelle du royaume de Dieu comme étant la seule espérance de l'humanité, selon ce qui est écrit dans Matthieu 24:14. La pétition demande alors au gouvernement soviétique s'il désire prendre sa part de la responsabilité d'accomplir la prophétie de Jésus suivant laquelle ses disciples seraient haïs et persécutés par toutes les nations à cause de son nom. — Matthieu 10:16; 24:9.

Pour conclure, la pétition propose une discussion entre les représentants du conseil d'administration des témoins de Jéhovah et ceux du gouvernement soviétique. Elle suggère qu'une délégation de témoins de Jéhovah soit autorisée à se rendre à Moscou dans ce but et pour visiter les divers camps où des témoins sont incarcérés. Elle ajoute:

« En attendant nous ne pouvons rien faire d'autre que d'informer le monde de la situation des témoins de Jéhovah dans les prisons, les camps de travail et les centres de déportation de Russie, car nous le leur devons comme à des amis et à des frères dans la foi. Mais notre désir serait de pouvoir dire au monde que vous, le Gouvernement de Russie, avez donné l'ordre de libérer les témoins de Jéhovah. »

A chaque assemblée, la résolution proposant l'envoi de cette pétition fut accueillie avec enthousiasme et adoptée à l'unanimité. Entre juin 1956 et février 1957, elle fut adoptée par 199 assemblées réunissant un total de 462 936 congressistes. Quatre administrateurs de chaque congrès signèrent les trois exemplaires de la pétition au nom des assistants. Un exemplaire fut envoyé à M. Boulganine, le deuxième à l'ambassade locale de l'Union soviétique et le troisième aux bureaux principaux de la Société. Des copies furent remises à la presse et beaucoup de journaux imprimèrent un compte rendu de la pétition.

Jusqu'ici, le gouvernement soviétique a choisi de la passer sous silence. Les témoins de Jéhovah qui apportèrent la pétition à l'ambassadeur russe de leur pays,

furent tous reçus de la même façon. En général, il leur fut impossible de voir l'ambassadeur lui-même, et son représentant refusa d'accepter la pétition, niant qu'il existe des persécutions religieuses en Russie.

Le 1er mars 1957, les témoins de Jéhovah adressèrent au gouvernement soviétique une pétition d'ensemble réunissant toutes les autres. Elle fut signée par les sept directeurs de la Watch Tower Society. Elle fournit une preuve de plus des efforts inlassables des témoins de Jéhovah déployés en faveur de leurs frères derrière le rideau de fer. L'affaire est maintenant remise entre les mains de Jéhovah.

L'ÉGLISE catholique contemporaine compte quelque 575 000 religieuses réparties en trois cents ordres. Près de quatre-vingt-dix pour cent du nombre total sont des religieuses « actives » c'est-à-dire qu'elles habitent un couvent mais travaillent dehors en qualité d'infirmières, d'institutrices et de quêteuses. Les autres — environ 61 000 — sont des religieuses « contemplatives »; elles restent cloîtrées et consacrent leur vie à la prière, au jeûne et à d'autres formes de pénitence en faveur de ceux qui négligent ces devoirs.

Les revues et les journaux, tant séculiers qu'ecclésiastiques, appellent souvent les religieuses les « épouses du Christ ». Elles sont considérées comme des bienfaitrices de l'humanité particulièrement bénies du ciel. Un certain Ginder, prêtre catholique et rédacteur à l'hebdomadaire *Our Sunday Visitor*, déclare à leur sujet: « L'Eglise catholique serait sérieusement handicapée dans le monde entier sans le concours de ses religieuses. Elles sont le pendant moderne des saintes femmes qui servaient Jésus et les apôtres. »

Un autre prêtre, écrivant dans le *Catholic Digest* de mai 1950, demande: « Qui, dans le monde entier, exerce une influence plus puissante que la religieuse contemplative: d'abord sur Dieu grâce à ses prières, et ensuite sur les hommes grâce à son exemple? » Dans son livre *My Beloved*, publié en 1955, une de ces religieuses affirme que la vie d'une carmélite est la plus heureuse et la plus sainte qui soit possible sur la terre.

Est-il vrai que les religieuses soient le pendant moderne des saintes femmes qui servaient le Christ et ses apôtres? Exercent-elles sur Dieu et sur les hommes une influence plus puissante que les autres humains? Leur vie est-elle la plus heureuse et la plus sainte qui soit possible sur la terre? Est-il juste de les appeler les « épouses du Christ »? Avant de répondre à ces questions en nous appuyant sur les faits, la raison et la Parole de Dieu, voyons d'abord quelle est au juste la vie d'une religieuse.

La vie d'une religieuse

Chaque ordre de religieuses se distingue par son costume particulier et surtout par sa coiffure. La couleur de la robe varie également; suivant l'ordre elle est noire, blanche, rouge, bleue, brune ou grise. Quant aux noms des diverses congrégations, en voici quelques-uns: « Les filles du Saint-Esprit »; « Les sœurs du cœur très saint et immaculé de la Sainte Vierge »; « Les carmélites déchaussées de l'ordre réformé de Ste Thérèse d'Avila ». Les règles qui gouvernent les diverses communautés de religieuses diffèrent selon l'ordre auquel elles appartiennent et le pays où elles sont établies.

La candidate à la vie religieuse fait d'abord six mois de « postulat ». Pendant ce temps d'épreuve elle porte une simple robe noire. Ensuite, elle est admise au « noviciat » qui dure un an et c'est seulement au bout de cette période qu'elle peut prononcer les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. A cette occasion, on lui coupe les cheveux. La profession des vœux est d'abord temporaire, ensuite perpétuelle, et la religieuse ne peut en être relevée que par une dispense spéciale accordée par l'évêque ou le pape lui-même.

Les carmélites, qui consacrent sept heures par jour aux oraisons récitées en commun, se voilent en présence de quiconque hormis leur « époux céleste », Jésus. Après quelques années d'épreuve, elles reçoivent un anneau d'or, symbole de leur mariage avec le Christ. Les carmélites déchaussées sont ainsi nommées parce qu'elles marchent pieds nus dans des sandales grossières.

Le lit de la carmélite consiste en une mince paillasse posée sur des planches soutenues par deux trétaux. Sa cellule exiguë ne contient qu'une table, une chaise, un crucifix en bois et un crâne. « Sur la table du réfectoire se trouve également un crâne destiné à rappeler sans cesse aux religieuses que la mort peut survenir à n'importe quel moment. » Les carmélites « ne lisent aucun journal ou revue, ne possèdent aucun poste de radio ou de télévision et ne mangent jamais de viande ». Elles font pénitence en s'imposant des abstinences, en se flagellant et en dormant sur une planche, mortifications de la chair appelées par une certaine publication catholique un « passeport sûr pour le ciel »! C'est cette vie qui est appelée « la plus heureuse et la plus sainte qui soit possible sur la terre ».

L'ouvrage *The Nun's Story*, grand succès de librairie en 1956, est l'histoire de la vie d'une religieuse « active ». Elle se levait à 4 h. 30, mangeait en silence et interrompait toute occupation pour se livrer aux exercices de dévotion aussitôt que la cloche retentissait. La supérieure lui demanda d'échouer de propos délibéré à son examen d'infirmière afin de montrer son humilité. Elle devait faire des confessions publiques telles que: « Je m'accuse (...) d'avoir oublié de baiser le plancher (...) quand je laissai claquer la porte. » Une forme de pénitence courante consistait à embrasser les pieds des dix religieuses les plus âgées de la communauté.

Dans un article de huit pages, illustré de photographies en couleur et traitant de la vie conventuelle, la revue *Time* (du 11 avril 1955) explique comment « les supérieures contrecarrent de façon systématique toute tendance des religieuses à s'occuper d'un travail ou d'un art particulier », et que « la supérieure les humilie à dessein pour extirper cet amour de soi que la plupart des chrétiens trouvent tout naturel ». L'article ajoute que dès que la vie conventuelle devient pour elles monotone et dénuée de sens, les religieuses souffrent

de « déformations professionnelles » telles que le doute démoralisant, l'hyperscrupulosité et l'« aridité spirituelle ».

Manifestement, la vie d'une religieuse est loin d'être facile. Beaucoup de celles qui prennent le voile le font en toute sincérité, mais la sincérité suffit-elle? Si oui, les ascètes des religions païennes obtiendront, eux aussi, le salut.

Sans fondement scriptural

Aucun passage des Ecritures ne recommande ni ne justifie la vie monastique ou conventuelle. De plus, il est inexact de dire que les religieuses sont le pendant moderne des femmes qui accompagnaient Jésus et ses apôtres, car celles-ci ne prononçaient aucun vœu de pauvreté, de chasteté ou d'obéissance et elles ne se cloîtraient pas. La Bible ne dit pas qu'elles s'habillaient de vêtements sombres pour afficher leur sainteté, — Jésus et ses apôtres ne le faisaient pas non plus d'ailleurs.

Au contraire. Ces femmes voyageaient en compagnie du groupe d'évangélisateurs qui allaient de ville en ville et de village en village. Elles contribuaient grandement au succès de cette œuvre de prédication, et plutôt que de solliciter de l'argent pour les disciples elles « les assistaient de leurs biens ». — Luc 8:3, *Crampon*.

Les Ecritures n'ordonnent pas aux chrétiennes de consacrer leur vie au soin des malades et à l'enseignement des enfants. Bien que très nobles, ces occupations ne font pas partie de la mission du chrétien. Si la vie de contemplation, de prière et de pénitence est la plus heureuse et la plus sainte qui soit possible sur la terre — affirmation qui est dénuée de tout fondement biblique — Jésus et ses apôtres n'étaient pas très heureux ni très saints car ils menaient une vie extrêmement active. De plus, ils se mêlaient si librement au peuple que Jésus fut accusé d'être « un mangeur et un buveur de vin ». Bien entendu, lui et ses disciples réservaient du temps pour la prière et la méditation, cependant ils ne considéraient pas ces occupations comme le but de leur vie, elles les aidaient simplement à poursuivre ce but qui était la proclamation de la bonne nouvelle du royaume de Dieu. — Matthieu 11:19, *Crampon*.

Lorsque les Israélites s'éloignèrent de la pure adoration, ils tombèrent dans le piège de l'ascétisme. Jéhovah les réprimanda par le truchement de son prophète, leur disant qu'il ne prenait aucun plaisir à leurs abstinences et à leur humilité simulée (Isaïe 58:3–5, *Crampon*). De même, aux jours du christianisme primitif, certains se montraient enclins à pratiquer la mortification de la chair, à tel point que l'apôtre Paul dut leur écrire en ces termes: « Si dans le Christ vous êtes morts aux rudiments du monde, pourquoi, comme si vous viviez encore dans le monde, vous soumettez-vous à ces défenses: « Ne prends pas! ne goûte pas! « ne touche pas! », défenses qui toutes deviennent pernicieuses par l'usage qu'on en fait, défenses qui ne sont qu'ordonnances et doctrines humaines? Tout cela peut avoir un semblant de sagesse, en ce qu'ils manifestent un culte volontaire, de l'humilité, du mépris pour le corps; mais cela est sans valeur réelle et ne sert qu'à satisfaire la chair. » — Colossiens 2:20–23, *Moines de Maredsous*.

La pénitence elle-même ne renie-t-elle pas la valeur du sacrifice du Christ? L'apôtre Jean ne nous dit pas: « Si quelqu'un a péché, qu'il fasse pénitence », mais: « Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ, le juste. Il est lui-même une victime de propitiation pour nos péchés. » Il est inutile de vouloir prétendre que le sacrifice de Jésus ne couvre que les péchés que nous héritons en naissant, car ces paroles de Jean affirment que ce sacrifice couvre les péchés que nous commettons tous les jours. — I Jean 2:1, 2, *Crampon*.

Parlant du mariage, la Parole de Dieu ordonne: « Que le mariage soit honoré de tous. » (Hébreux 13:4, *Crampon*). Elle montre même que la défense de se marier est une des caractéristiques de la grande apostasie car elle déclare: « Dans les derniers temps, certains renieront la foi pour s'attacher à des esprits trompeurs et à des doctrines diaboliques, séduits par des menteurs hypocrites marqués au fer rouge dans leur conscience: ces gens-là interdisent le mariage et l'usage d'aliments [telle que la viande, le vendredi] que Dieu a créés pour être pris avec action de grâces par les croyants et ceux qui ont la connaissance de la vérité. » — I Timothée 4:1–3, *Jérusalem*.

Etant donné que sous tant de rapports la vie des religieuses est juste l'opposé de celle que la Parole de Dieu conseille aux chrétiens (sans parler des erreurs doctrinales que la place ne nous permet pas d'examiner ici), est-il raisonnable de supposer que Dieu choisirait ces femmes comme épouses du Christ? Certes non! En outre, le Christ n'est pas polygame, il n'a pas de nombreuses épouses mais une seule: le corps composé de chrétiens engendrés de l'esprit, l'assemblée de Dieu, les premiers-nés inscrits dans les cieux et dont le nombre se limite à 144 000. Toutes ces personnes, qu'elles soient hommes ou femmes, mariées ou célibataires, sont appelées des « vierges » et représentées comme se tenant sur la montagne de Sion avec Jésus-Christ, leur époux. — Apocalypse 14:1–3.

Puisqu'il est si évident que la vie conventuelle ne trouve aucun appui dans la Parole de Dieu, d'où tire-t-elle son origine? Manifestement du système monastique qui se développa en Orient des siècles avant l'époque du Christ. L'ascétisme est un fruit de la religion païenne orientale qui enseigne que l'existence est un mal et que le but vers lequel l'homme doit tendre est le nirvâna ou non-existence. Cette philosophie, qui n'est pas fondée sur le Récit divin inspiré, est incapable d'expliquer pourquoi l'humanité se trouve dans une situation aussi déplorable, et, comme elle ne reconnaît pas les dispositions divines en vue d'accorder à l'homme la vie et le salut par l'intermédiaire du Christ, elle ne contient aucune espérance pour l'humanité. C'est pourquoi, selon cette religion païenne, misère et existence sont synonymes.

Les vierges qui accompagnent l'épouse

Pour en revenir à l'image du Christ et de son épouse, il est opportun de signaler que le quarante-cinquième Psaume parle d'autres personnes, en dehors de la classe de l'épouse, qui sont vierges au sens figuré du mot. Après avoir donné une description éloquente de l'Epoux puis de l'épouse, le psalmiste fait allusion aux « vierges, ses compagnes », qui suivent cette dernière. — Psaume 45:15, *Crampon*.

Qui sont ces vierges, compagnes de l'épouse du Christ? Dans l'évangile de Jean (chapitre 10, verset 16) Jésus les appelle ses « autres brebis ». Et dans sa vision apocalyptique, après avoir décrit les 144 000 personnes qui forment l'épouse du Christ, l'apôtre Jean déclare avoir vu « une foule immense, que nul ne pouvait dénombrer, de toutes nations, tribus, peuples et langues; tout de blanc vêtus et des palmes à la main, ils se tenaient face au trône et à l'Agneau. Ils acclamaient à haute voix: « Le salut est le fait de notre Dieu qui trône, et de l'Agneau. » » — Apocalypse 7:9, 10, *Moines de Maredsous*.

De nos jours, des faits incontestables nous permettent d'identifier ces « vierges » comme étant tous ceux qui se séparent des organisations religieuses prostituées de la chrétienté et surtout de la Babylone moderne, l'organisation impure de Satan. Ils maintiennent leur état de virginité en ne devenant pas amis de ce monde (Jacques 4:4). Ces chrétiens ne pratiquent aucun ascétisme car ils ne haïssent pas leur corps, mais en prennent soin afin de pouvoir supporter leur part de souffrances comme de bons soldats de Jésus-Christ. — II Timothée 2:3, *Crampon*.

Ces chrétiens ne vivent pas non plus en reclus mais, à l'instar de Jésus, des apôtres et des femmes qui les accompagnaient, ils prêchent la bonne nouvelle du royaume de Dieu dans les villes et les villages du monde entier en témoignage pour toutes les nations (Matthieu 24:14, *Crampon*). Ces « vierges » et le reste des membres de l'épouse du Christ forment le peuple le plus saint et le plus heureux de la terre, et cela parce qu'ils apportent au Dieu saint, Jéhovah, un dévouement exclusif et parce qu'ils consacrent leur vie à faire des dons spirituels à leurs semblables, et « il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ». — Actes 20:35.

LE PETIT COMMERCE AMÉRICAIN

lutte pour SURVIVRE

LE PETIT commerçant ou le petit fermier qui essaie de concurrencer les magasins à succursales, les sociétés gigantesques ou les grands trusts, fait penser à une souris qui cherche à se défendre contre un lion, ou à un vairon qui lutte contre un requin!

Il fut un temps où la ferme familiale jouait un rôle important dans la santé et la prospérité d'une nation, mais aujourd'hui elle est, paraît-il, en voie de disparition, remplacée par les immenses exploitations appartenant aux gigantesques compagnies industrielles ou aux fabricants de céréales préparées. Dans l'impossibilité de rivaliser avec ces géants, le petit fermier, à contre-cœur, leur vend ses terres. Il est embauché par l'acheteur et travaille sous sa surveillance. Désormais, ses soucis d'exploitant agricole sont finis. La hausse des prix et les tendances du marché ne le touchent plus, il n'a plus à s'inquiéter du coût de l'engrais, de l'usure et de l'entretien de son matériel, ou du mauvais temps. Il est devenu un ouvrier salarié et la terre est pour lui ce que l'emboutisseuse est pour l'ouvrier d'usine. Il travaille un nombre d'heures déterminé et touche régulièrement son salaire. A la fin de chaque journée, il remplit sa feuille de rendement et ne décide plus ce qu'il faut planter, comment, quand et où il faut le planter, car il reçoit des instructions précises d'un bureau situé à des milliers de kilomètres de chez lui dans un gratte-ciel new-yorkais.

Si, apparemment, le fermier s'est débarrassé de beaucoup de ses soucis, il a sacrifié en même temps une grande partie de son indépendance et de sa liberté, et son courage et son esprit d'initiative demeurent inemployés. En sa qualité d'ouvrier salarié, il n'est plus qu'un chiffre sur le bilan de son employeur. Il a perdu en outre la satisfaction que procure l'effort personnel, et son affection naturelle pour la terre, affection inhérente à tous les fermiers, n'est plus la même. Les grandes laiteries ont absorbé tant de petites fermes, les industries de produits chimiques et les fabricants de denrées alimentaires tant d'exploitations pour la production de betteraves, de fèves et de maïs, que certains parlent déjà du petit fermier indépendant comme d'un homme fini.

Le petit commerce en voie de disparition

Il en va de même du petit commerçant. Les magasins à succursales ont envahi même les villes provinciales. Les grosses entreprises engloutissent les petits commerces à une cadence alarmante. Depuis deux ans, le nombre de commerçants indépendants qui ont fait faillite a atteint de nouveaux sommets, tandis que le chiffre d'affaires des grandes sociétés ne cesse d'augmenter. La disparition du petit magasin transforme peu à peu la vie urbaine, et si certains changements sont heureux, d'autres le sont beaucoup moins. Ce qui est peut-être le plus regrettable, c'est la disparition de cette atmosphère amicale et de bon voisinage que favorise le petit magasin.

Le commerçant indépendant essayait toujours de se montrer courtois, s'efforçant de se souvenir non seulement des figures mais des noms de ses clients. « Bonjour Georges! Comment vont ta femme et tes enfants? » « Très bien, merci, Jean, et les affaires? » « Bonjour Pierre! Tu as réussi à réparer ton tracteur? » « Oui Jean! Merci pour ton coup de main. » Et ceci rendait la vie plus agréable et créait des liens d'amitié dans la petite ville. Si le client lui demandait crédit, le commerçant disait immanquablement, même s'il était lui-même à court d'argent: « Ne vous en faites pas Mme Durand, vous réglerez cela la semaine prochaine. » Il travaillait de longues heures, passant plus de temps dans sa boutique qu'avec sa famille.

Mais l'avènement des magasins à succursales a changé tout cela. Le commerçant indépendant a affaire à forte partie car non seulement ses concurrents peuvent demander des prix moins élevés mais ils emploient des méthodes très différentes. A l'encontre de la petite boutique, les magasins à succursales offrent à leur clientèle des locaux spacieux avec des rayons attrayants qui regorgent d'une grande variété de marchandises. De plus, l'entrée est libre. Les clients aiment errer à leur guise à travers l'établissement pour choisir les articles dont ils ont besoin sans devoir se presser ou se sentir contraints d'acheter. Un coup d'œil sur les rayons leur rappelle ce qui manque à la maison, et ils sont surtout contents de pouvoir examiner la marchandise avant de l'acheter.

Le petit commerçant garde souvent une grande partie de ses marchandises derrière le comptoir ou dans des tiroirs et ne les montre que lorsque le client les demande. Il offre d'abord l'article qu'il désire vendre parce qu'il en possède un stock considérable ou parce que la marge bénéficiaire est plus élevée. Son magasin est souvent mal entretenu, mal éclairé et poussiéreux avec des relents de moisi. L'avènement des grands magasins aux succursales si attrayantes et si pratiques, a obligé le commerçant indépendant qui ne veut pas abandonner les affaires à réévaluer les possibilités de son commerce et à y apporter bien des modifications.

Le gérant, les vendeurs et les vendeuses de la succursale du grand magasin reçoivent une formation spéciale et sont choisis à cause de leur personnalité agréable et leurs aptitudes pour le commerce. Le magasin ouvre et ferme à une heure précise. Bien que le gérant n'ait pas le droit de s'approvisionner en articles qui ne figurent pas sur la liste de la société, il peut néanmoins exposer certaines marchandises à titre d'essai. Si elles ont l'air de plaire au public, la société les ajoute à la liste des articles qu'elle tient à la disposition des gérants. Si certaines nouveautés sont en vente aujourd'hui, c'est grâce aux essais de ce genre et à des sondages qui ont fait connaître leur popularité.

Par contre, le commerçant indépendant se laisse souvent influencer par des préjugés personnels et refuse arbitrairement d'essayer certaines marchandises. Les magasins à succursales se font une concurrence très âpre, aussi leurs acheteurs doivent-ils être progressistes et prêts à accueillir de nouvelles idées. S'ils refusent un article qui rencontre du succès dans un autre magasin, ou s'ils ratent l'occasion d'être le premier à introduire une nouveauté, non seulement ils baissent dans l'estime de leurs employeurs, mais ils risquent de perdre leur situation.

En général, le gérant d'une succursale de grand magasin n'a pas à lutter comme le commerçant indépendant. Il a derrière lui un capital impressionnant qui le met en mesure de ruiner presque tous les épiciers de la ville. S'il reçoit l'ordre de réduire les prix de certains articles pour donner l'impression que toutes ses marchandises sont meilleur marché qu'ailleurs, il attirera le public. Après quelques semaines d'une telle tactique, le commerçant indépendant sera ruiné, car il ne possède pas un capital suffisant pour mener une longue guerre de concurrence acharnée. Il finit par fermer son magasin et son concurrent, qui a accaparé sa clientèle, est alors libre de hausser les prix et de récupérer les pertes qu'il a subies au cours de la lutte.

Ils se groupent pour survivre

Afin de mieux se défendre contre le grand magasin à succursales, les commerçants de certaines villes se groupent pour acheter leurs marchandises. Ils sollicitent la collaboration des fermiers, les menacent même, dans l'espoir de dominer le marché des légumes et des fruits. Certains groupes de commerçants ont été jusqu'à acheter une fabrique ou une conserverie dans leurs efforts désespérés pour garder leur liberté d'initiative.

Pour protéger le petit commerçant, certains pays ont promulgué des lois limitant le nombre d'articles que les magasins à succursales peuvent vendre, tandis que d'autres interdisent formellement l'établissement de ces chaînes de magasins. Depuis quelques années, ces dernières ont atteint des proportions alarmantes aux Etats-Unis. Bien qu'elles ne constituent que de dix pour cent du nombre total des magasins, elles représentent trente pour cent des affaires. La *Great Atlantic & Pacific Tea Company* vend plus de marchandises que n'importe quelle autre société du monde à l'exception de la *General Motors*. Sur chaque dollar dépensé aux Etats-Unis pour l'alimentation, dix cents vont dans les caisses de la A & P, ce qui représente un chiffre d'affaires astronomique de 2 900 000 000 de dollars par an.

Les consommateurs des villes provinciales se demandent si la petite économie qu'ils réalisent et les quelques avantages qu'ils obtiennent, valent le prix qu'ils payent: la disparition de la liberté individuelle et de l'indépendance, de l'esprit d'initiative, du courage et de l'atmosphère amicale qui caractérisaient autrefois la vie dans leur bourg. Les petits commerces semblent animer une ville. Ils sont souvent un symbole de son activité, une preuve de l'ardeur et de l'ambition humaines, un témoignage aux capacités et aux talents d'hommes qui refusent de se laisser enrégimenter.

Cependant, tant le magasin à succursales que le petit commerce a sa place et son utilité au sein de la société actuelle. Le premier permet au public de faire certaines économies, tandis que le second peut accorder une plus grande attention aux besoins individuels et particuliers de ses clients. Le commerce indépendant pourvoit aux goûts personnels, aux besoins locaux, tandis que le magasin à succursales introduit de nouveaux articles dont l'utilité et la popularité ont déjà été démontrées. A condition de remplir chacun son rôle et de respecter celui de l'autre, les deux genres de commerce peuvent coexister, prospérer et contribuer à l'intérêt général.

La noix de Kola, stimulant africain

De notre correspondant au Libéria

«VOULEZ-VOUS un peu de kola?» En acceptant cette offre, beaucoup de personnes s'attendraient à se voir apporter une boisson rafraîchissante. Mais l'habitant de l'Afrique occidentale sait qu'on veut lui offrir un morceau d'une noix assez grande et ressemblant par sa forme à un marron. Goûtons-en un, voulez-vous?

Nous sommes un peu déçus, car le petit morceau que nous prenons n'a pas beaucoup de goût. Il donne plutôt une impression de fruit sauvage, insuffisamment mûr et il est sec, ligneux, et laisse un arrière-goût amer très particulier.

Il nous semble étrange que des gens puissent acheter des kolas plutôt que de savoureuses amandes, noix d'acajou ou noix, et nous sommes enclins à plaindre le marchand, assis à côté de ses petits tas de kolas, rangées avec ordre selon leur couleur: rouge pâle ou crème foncé. Sans doute, pensons-nous, n'en vend-il pas beaucoup! Détrompons-nous cependant, la kola jouit d'une étonnante popularité.

Il y a plus de chances de trouver un morceau de kola qu'une pièce de monnaie dans la poche d'un Africain. Les habitants de l'hinterland surtout croient que la kola procure la santé, bien que s'ils en abusent ils se tachent les dents. Les colporteurs mandingues, mahométans vêtus de longues robes et coiffés d'un fez, vendent énormément de noix de kola et en consomment eux-mêmes de grandes quantités, surtout au cours d'un long voyage. Chez les Mandingues, le prix d'une femme est souvent de cinq dollars plus dix noix de kola. Leurs représentations du ciel comprennent toujours un kola!

Si la noix de kola est aussi populaire, c'est que, comme les boissons dont elle est la base, elle possède des propriétés excitantes. L'Africain qui se rend dans la brousse ne trouve pas d'auberges où il peut se restaurer, c'est pourquoi il emporte avec lui une provision de noix de kola. Il broie les noix et les mélange avec du sucre ou du miel, parfois avec du sel et du poivre simplement, puis enveloppe le mélange dans des feuilles. Ainsi consommée, la kola diminue l'appétit et en même temps sert de stimulant car elle contient un ou deux pour cent de caféine, plus que le café lui-même.

On utilise la kola amère — dont le goût reste dans la bouche pendant un jour ou deux — broyée et mélangée à de l'eau, pour soulager des affections gastriques. Une infusion de kola est un traitement efficace contre les vers. Les sacrifices religieux qu'offrent les gens frappés par un malheur, doivent inclure des kolas rouges, tandis que les noix plus claires sont considérées comme des porte-bonheur.

La noix de kola sert même pour désigner le successeur d'un chef de tribu. Les membres de la tribu choisissent un candidat pour cette charge devant le sépulcre du chef défunt et demandent à celui-ci (qu'ils croient vivant, dans le monde des esprits) s'il approuve leur choix. Pour connaître sa réponse, on coupe une noix de kola en deux et on jette les morceaux en l'air. La façon dont ils se placent en retombant, détermine si oui ou non le candidat est accepté.

On offre généralement des noix de kola comme signe d'amitié ou pour souhaiter la bienvenue. Souvent, avant d'entamer une conversation avec des visiteurs, les Africains leur présentent de la noix de kola mélangée avec du poivre. On dit qu'autrefois, quand les noix étaient moins abondantes, seuls les gens nés libres avaient le droit d'en manger.

En vérité, pour l'Africain, cette noix a de multiples usages, et elle est associée à d'innombrables coutumes indigènes.

Visitons TOKYO!

De notre correspondant au Japon

TOKYO est une ville pleine d'intérêt pour un visiteur occidental. Les coutumes, la nourriture et le mode de vie de la capitale japonaise, tout lui paraît inhabituel et curieux. L'origine de Tokyo remonte à 1457 quand une forteresse fut construite à cet endroit. Cependant, la ville qui ne tarda pas à s'élever autour de cette place forte, ne prit de l'importance qu'en 1868 quand, pour des raisons d'ordre politique, le siège du gouvernement fut transféré de Kyoto à Tokyo, qui reçut alors son nom actuel qui signifie « capitale de l'est ».

L'aspect de la ville

Tokyo ne possède pas de gratte-ciel; les édifices les plus hauts n'ont que sept étages et les habitations n'en ont aucun, à cause des nombreux tremblements de terre qui secouent les îles nippones. Les Japonais n'ont pas oublié le terrible séisme de 1923 lors duquel 100 000 personnes trouvèrent la mort. A l'heure actuelle, Tokyo compte moins de maisons particulières qu'avant la guerre, et pourtant, sa population a doublé. Le relèvement économique de cette ville a été remarquable; aujourd'hui elle inonde de ses marchandises tous les marchés du monde. Tokyo est une ville souriante qui a tout pour plaire au visiteur.

Un repas japonais

Que de spécialités ici pour le gourmet! D'innombrables mets à base de riz, *soba* et *udon* (nouilles de blé et de blé noir), *tempra* (crevettes), anguilles ou poisson, crus ou cuits. Essayons plutôt le *sukiyaki*, préparé à la mode de Tokyo. Nous pénétrons dans un restaurant et on nous fait entrer dans une petite salle à manger particulière où nous nous asseyons sur un *tatami* ou paillasson autour d'une table basse sur laquelle se trouvent un petit réchaud à gaz et un poêlon. On met dans le poêlon de minces tranches de bœuf, des oignons et d'autres ingrédients avec une sauce spéciale au soya et au vin de riz. Chaque hôte reçoit un œuf cru qu'il casse dans un bol et qu'il bat à l'aide de ses bâtonnets. Quand la viande et les autres aliments sont cuits à point, nous les dégustons après avoir d'abord plongé chaque morceau dans l'œuf battu. Délicieux!

Des divertissements curieux

Le *Noh Play* et le *Kabuki*, qui sont pour les Japonais ce qu'est le théâtre de Shakespeare pour les Anglais, nous transportent dans le passé. Des acteurs en costumes pittoresques et compliqués, font revivre devant nous une légende bien connue du Japonais mais assez déroutante pour le visiteur occidental. Le *Kabuki* est probablement plus facile à comprendre que le *Noh Play* car l'intérêt de ce dernier, qui se joue sans décor, dépend beaucoup plus du talent des acteurs et de l'imagination des spectateurs.

Temples et sports

Tokyo renferme de nombreux temples et tombeaux. Le temple de *Yasuku ni*, situé sur une colline, est facile à atteindre et domine le quartier des affaires. L'entrée monumentale ou *torii* mesure douze mètres de hauteur. Des Japonais viennent ici en autocar de tous les coins du pays, pour rendre hommage aux victimes de la guerre dont ce monument honore la mémoire.

Comme en témoigne le Centre sportif de Korakoen, les Nippons aiment les sports. Ce centre possède en effet un stade de base-ball contenant 30 000 sièges, une piste, une patinoire, une piscine et un terrain de jeux. Dans d'autres endroits nous pouvons assister en spectateurs à des cours de judo ou regarder des combats de lutte *Sumo* au cours desquels de solides lutteurs de 90 kilos s'efforcent de renverser leur adversaire ou de le pousser hors du ring.

Des contrastes

Tokyo s'accroche au passé tout en accueillant la civilisation moderne, aussi cette ville a-t-elle par endroits un aspect occidental. Née à l'époque féodale dans des marais désertiques, elle compte aujourd'hui 8 000 000 d'habitants et est en passe d'occuper la première place parmi les grandes villes du monde. Au premier abord, elle donne aux Occidentaux une impression de mystère, mais, de plus en plus, l'Est rencontre l'Ouest à Tokyo et le voile du mystère commence à se lever.

POSSÉDONS-NOUS LE LIBRE ARBITRE?

UNE mode règne pendant un moment puis elle passe. Dans quelques années, on rira des chapeaux que portent les femmes aujourd'hui. Il en va de même des théories scientifiques. Plus d'une théorie incontestée par la génération qui nous précéda, a été remplacée à l'heure actuelle par une autre qui en est juste l'opposé.

Un exemple typique est le déterminisme, philosophie particulièrement en vogue au dix-neuvième siècle à cause des succès remportés par les astronomes et les physiciens de l'époque dans leurs efforts pour percer les mystères de l'univers.

Grâce à la définition par Newton des lois du mouvement des corps célestes et à sa découverte du principe de la gravitation universelle, il était possible désormais d'expliquer et de prévoir la translation de ces corps sur leurs orbites. Les astronomes découvrirent que les observations antérieures des mouvements de la lune et des planètes corroboraient exactement les lois de Newton, lois qui leur permettaient, dès lors, de prédire les mouvements futurs des planètes à condition de connaître leur position et leur vitesse de déplacement. Ils pouvaient déterminer, par exemple, quand se produiraient des éclipses ou quand la planète Mars serait le plus près de la terre.

On découvrit également les lois gouvernant les forces électriques et magnétiques; on prouva que la lumière est constituée par des ondes et détermina sa vitesse invariable, et on réussit à mesurer la longueur d'onde des différentes couleurs. La théorie électromagnétique de Maxwell établit l'identité de l'électricité et de la lumière. Elle préparait la voie à la découverte des ondes hertziennes.

Bref, les physiciens cherchaient à exprimer par des équations mathématiques, toutes les lois physiques, y compris les effets de la gravitation et des champs électriques sur la matière et les ondes. A la fin du dix-neuvième siècle, exaltés par leurs succès, les physiciens étaient persuadés que leurs travaux touchaient à leur fin, qu'il ne leur restait plus qu'à établir avec plus de précision encore les chiffres de leurs équations. Avec confiance, ils exprimaient la conviction qu'en principe, à condition de connaître la position, les dimensions et la vitesse de déplacement d'un corps quelconque, il est possible de prédire tous ses mouvements futurs. Autrement dit, selon eux, l'avenir de tout corps est déterminé par son passé et sa situation actuelle.

Les chimistes se mirent également de la partie. Ils étudiaient les lois des gaz et des réactions chimiques et découvrirent que la théorie atomique de Dalton les expliquait toutes. Ils comprirent que la chaleur n'est en réalité qu'un mouvement d'atomes et que les principes de la thermodynamique (empruntés à la physique) expriment exactement les relations énergétiques entre les divers états chimiques. Il semblait alors qu'une connaissance parfaite de ces lois permettrait au chimiste de prédire toute modification éventuelle de n'importe quelle substance.

Bien entendu, il ne connaîtrait jamais le comportement de chaque atome pris individuellement, d'ailleurs le temps et l'espace lui manqueraient pour consigner par écrit tous les faits relatifs aux milliards de trillions d'atomes. Mais, en principe, le déterministe pensait que les lois universelles de la physique et de la chimie, déterminent l'avenir de chaque atome d'après son état antérieur.

Dans la pratique, puisqu'on ne pouvait pas étudier en détail le comportement de chaque atome, on recourait à la statistique qui permet d'établir des lois sur le comportement collectif d'un grand nombre d'atomes. Représentons-nous, par exemple, un récipient rempli d'atomes d'un gaz, se déplaçant et s'entrechoquant apparemment dans la plus grande confusion. Pour les besoins de la statistique, il n'est nullement nécessaire d'affirmer qu'un certain atome se déplace à une certaine vitesse. Puisque le récipient contient des millions de milliards d'atomes, on peut donc affirmer qu'à un moment donné, un certain nombre se déplacent à la vitesse en question. Pareille façon de procéder permettait de prédire le comportement des atomes comme si l'on possédait des connaissances détaillées sur chacun d'eux. De plus, elle avait l'avantage de mettre le problème à la portée de l'esprit humain.

Bien que l'on substituât ainsi les statistiques aux renseignements précis, le chimiste croyait avoir inventé tout simplement une sorte de méthode sténographique pour représenter sur une seule feuille de papier les positions et les déplacements réels de tous les atomes dans son récipient. Grâce à cette méthode, il lui était possible de déterminer le comportement de tous les atomes du passé, du présent et de l'avenir.

Le déterminisme opposé au libre arbitre

Les succès des astronomes, des physiciens et des chimistes impressionnèrent les biologistes dont certains commencèrent à envisager la biologie du point de vue déterministe. En effet, les plantes et les animaux ne sont-ils pas également composés d'atomes? Les processus organiques ne sont-ils pas autant de réactions chimiques? Bien entendu, il s'agit de réactions très complexes dont on ne comprend que quelques-unes des plus simples, mais ne doivent-elles pas suivre toutes les mêmes principes? S'il était possible de prédire les réactions chimiques et le comportement des atomes des corps inanimés, en serait-il autrement des organismes vivants?

Les psychologues attisaient les flammes de la philosophie déterministe — qui devenait de plus en plus populaire — en exposant leurs théories sur le comportement humain. Pour certains d'entre eux, l'humain adulte est tributaire de réflexes conditionnés. L'enfant recule devant une excitation douloureuse, l'adulte évite toute action qu'il associe à la douleur, grâce à ses expériences. Les psychologues en déduisaient que toutes les actions de l'homme sont déterminées par des expériences antérieures. Certains pensaient que son comportement est surtout régi par les lois de l'hérédité. Quoi qu'il en soit, selon les psychologues, l'homme n'agit pas de telle ou telle façon parce qu'il en a décidé ainsi. Son libre arbitre n'est qu'une illusion. Son comportement est déterminé d'avance soit par le caractère qu'il a hérité de ses parents, soit par ses expériences antérieures. En réalité, il n'est qu'un robot vivant.

A l'instar des hommes de science, les sociologues, eux aussi, recouraient aux statistiques. S'ils ne pouvaient prédire le comportement d'un individu dans des circonstances données, c'était uniquement parce qu'ils ne possédaient pas tous les renseignements nécessaires relatifs à son passé et aux traits de caractère hérités de ses parents. Mais dès qu'ils avaient affaire à la collectivité, il leur était possible de prédire qu'un certain nombre de gens agiraient de telle façon et un certain nombre de telle autre façon. La société humaine était pour eux comme un amas d'atomes, un gigantesque robot collectif ballotté ça et là au gré des circonstances selon les tendances déterminées par des expériences antérieures. C'était là l'application universelle, extrême, du déterminisme. Le libre arbitre sombrait dans un océan de sondages de l'opinion publique. L'individu n'était plus qu'un chiffre; pas plus que l'atome dans le récipient, il ne pouvait décider de ses actes, mais il était envoyé de côté et d'autre par ses contacts avec d'autres atomes ou avec les parois du récipient.

Naturellement, il y avait ceux qui opposaient des objections religieuses à ces théories. Dieu n'avait-il pas créé l'homme avec le libre arbitre? Ne lui avait-il pas permis de choisir entre le bien et le mal? N'y aurait-il pas un point faible dans l'argument scientifique selon lequel l'homme n'a aucune voix au chapitre lorsqu'il s'agit de sa destinée, et n'est que la victime impuissante de son milieu?

D'autre part, certaines religions trouvèrent dans ces dogmes irrévérencieux de la science, un appui pour la doctrine de la prédestination. Ses partisans prétendent, en effet, que Dieu a prédéterminé la destinée de chaque créature humaine — une vie de félicité au ciel ou des supplices éternels en enfer — et que la créature elle-même ne peut rien faire pour changer cette

ultime destinée. Bien que l'homme de science athée préfère nier toute intervention divine, son tableau d'un monde formé d'humains dont la vie est régie par un destin inexorable, était assez semblable.

Le déterminisme s'écroule

Mais la mode passa. Vers le début du vingtième siècle, une série de nouvelles découvertes fit crouler les piliers du déterminisme. La science même qui avait élevé ces piliers — la physique — leur asséna des coups violents et l'édifice tout entier s'écroula dans un nuage de poussière.

La première découverte fut celle des processus radio-actifs. Prenons l'exemple du polonium, premier élément radio-actif identifié. Les atomes de polonium sont instables, c'est-à-dire qu'après un certain temps ils se désintègrent par une explosion interne. Il fut établi que la moitié des atomes contenus dans une quantité donnée de polonium, se détruisent en 140 jours. Les atomes qui restent ne sont pas moins instables que lorsqu'ils étaient plus jeunes. Si on les observe on constate que de nouveau la moitié se désintègrent pendant les 140 jours qui suivent, et ainsi de suite. Notons que tous les atomes ont des chances égales de se désintégrer dans les 140 jours qui vont suivre. L'atome qui se désintègre ne diffère en rien des autres. Jusqu'au moment où il fait explosion, il ressemble en tous points à ses voisins dont certains lui survivront deux ou trois ans. De plus, aucun facteur du milieu ne joue un rôle dans cette désintégration. Aucune modification du milieu apportée par l'homme ne peut accélérer ni ralentir le rythme de la désintégration radio-active. Il s'agit d'une modification interne, spontanée, régie par le hasard.

Cette découverte projeta une nouvelle clarté sur les lois statistiques gouvernant le comportement des atomes. Pour la première fois, l'homme pouvait observer des phénomènes affectant des atomes individuels et il constata que l'état antérieur ou actuel de ces derniers n'influence en rien leur comportement. Deux atomes ayant un passé identique se trouvent l'un à côté de l'autre. L'un d'eux peut se désintégrer à l'instant même, l'autre dans un an. Il n'existe aucun moyen de déterminer quand la fin de chacun arrivera. En ce qui concerne le comportement d'ensemble de millions d'atomes, la statistique permet de faire des prédictions exactes quant à leurs chances d'exploser. Cependant, si on recourt à la loi statistique, ce n'est pas seulement parce qu'elle est un expédient destiné à remplacer des connaissances détaillées sur l'histoire d'atomes individuels, mais aussi à cause de l'incertitude inhérente à la nature même de l'atome. Manifestement, les atomes radio-actifs violent le principe du déterminisme.

Dans le même temps, environ, on découvrit l'électron, une des particules fondamentales dont se composent les atomes de toutes substances. Après que des travaux sur le rayonnement d'un corps radio-actif eurent révélé que l'atome possède un noyau positif, Niels Bohr créa une représentation de l'atome dans laquelle les électrons tournent autour de ce noyau sur des orbites, de la même manière que les planètes tournent autour du soleil. Pour expliquer et calculer les longueurs d'onde des raies émises par les atomes, Bohr supposait que les orbites des électrons devaient avoir des dimensions particulières, supposition étrange et anormale même, mais qui donnait de bons résultats. La représentation de Bohr permit d'évaluer correctement toutes les longueurs d'onde des raies spectrales d'un atome d'hydrogène.

D'autres expériences avec les électrons révélèrent un fait étonnant. Lorsqu'un faisceau d'électrons traverse une fente, on constate qu'au lieu de se propager en ligne droite, ils décrivent un mouvement ondulatoire analogue à celui de la lumière. Si des électrons isolés de l'atome se comportent de la sorte, ne serait-il pas raisonnable de conclure qu'ils agissent de même à l'intérieur de l'atome? Schroedinger commença à envisager les électrons dans l'atome comme des ondes stationnaires semblables à celles qui parcourent une corde de violon vibrante, fixée à ses deux extrémités. Cette conception donnait exactement les mêmes résultats que celle de Bohr. C'est ainsi que prit naissance la théorie de la mécanique ondulatoire.

Selon cette théorie, les électrons ne sont plus de petites particules électriques décrivant un cercle précis autour du noyau central de l'atome, mais plutôt des systèmes d'ondes. On en déduisit que l'électron ne suit pas avec régularité une orbite prévisible comme une planète autour du soleil, mais une trajectoire beaucoup plus compliquée constituée par les phases de l'onde. En effet, l'intensité de celle-ci est plus forte aux points où l'électron passe plus lentement et plus faible aux endroits qu'il traverse rapidement. On ne peut plus associer l'électron à une orbite précise comme le faisait Bohr. La conception ondulatoire de Schroedinger met en évidence le caractère imprévisible de la position de l'électron qui se déplace avec le plus grand mépris pour le dogme du déterminisme.

La fission des atomes d'uranium est un autre exemple frappant de l'indéterminisme dans la nature. Un neutron frappe le noyau d'un atome d'uranium-235, y pénètre et provoque une excitation violente. L'agitation dure un bref instant puis le noyau se divise en deux parties. Cette fission peut se faire de plus de cent façons différentes donnant autant de combinaisons d'atomes radio-actifs et stables. On a calculé les chances qu'ont les diverses sortes de fissions de se produire. Il a été établi, par exemple, que trois pour cent des fissions donneront un atome de baryum et un de krypton. Mais il n'existe aucun moyen de prédire le résultat d'un cas particulier de fission. Les atomes d'uranium n'ont pas chacun une histoire différente. L'un n'est pas prédestiné à se diviser en un atome d'étain et un de molybdène, ou un autre en un atome de baryum et un de krypton. Avant d'être frappé par le neutron, les noyaux atomiques de l'uranium sont identiques. Les divers modes de fission ne résultent pas non plus de la manière dont le neutron frappe le noyau. La loi statistique gouvernant les modes de fission dissimule notre ignorance des détails, mais elle fait davantage, elle reflète l'indéterminisme inhérent à la nature de l'atome jusqu'au moment de sa fission.

L'opposition au libre arbitre est dénuée de fondement scientifique

Nous pourrions puiser dans la physique moderne d'innombrables autres exemples analogues. Heisenberg énonça son célèbre « Principe d'incertitude » comme étant une loi fondamentale de la nature. Selon ce principe, il est impossible de déterminer en même temps la position et la vitesse de déplacement d'un électron. Le fait même de pouvoir observer sa position avec plus de précision, implique que sa vitesse est modifiée, et vice-versa.

Le principe d'incertitude, généralement accepté par la science du vingtième siècle, est l'opposé du déterminisme du dix-neuvième siècle. Une meilleure compré-

hension des processus atomiques a changé les conceptions fondamentales de la physique, remplaçant le concept de la prévision certaine par celui de la probabilité.

Les théories mécaniques de la biologie et de la psychologie n'ont jamais eu de fondement propre. Hypothèses injustifiées, elles reposaient sur les anciennes théories de la physique et de la chimie. L'écroulement de celles-ci sous l'impact de la science atomique, entraîne dans leur chute le déterminisme biologique.

Il ne serait pas exact d'affirmer que la loi de la désintégration atomique et la théorie de la mécanique ondulatoire prouvent l'existence du libre arbitre. Cependant, elles réduisent à néant les arguments de ceux qui voudraient prouver le déterminisme ou la prédestination en se fondant sur la physique du dix-neuvième siècle. Nous ne savons pas quelles modifications atomiques ou électroniques se produisent dans le cerveau d'un homme occupé à réfléchir ou à prendre des décisions. Est-il possible que les mouvements des électrons, régis par le hasard dans les corps inanimés, soient, dans le cerveau humain, assujettis à la volonté d'une créature douée du libre arbitre? Nous l'ignorons, mais pareille hypothèse n'est pas incompatible avec la science moderne, tandis que la philosophie du déterminisme ne cadre aucunement avec les connaissances scientifiques actuelles.

Celui qui lit la Bible avec compréhension et avec le respect dû à son Auteur, n'a jamais douté que l'homme soit doué du libre arbitre. Le premier homme pouvait choisir entre la vie sur une terre édénique et la mort; sa destinée dépendait de la façon dont il réagirait spontanément devant une petite épreuve d'obéissance (Genèse 2:17). Le chérubin affecté à la garde de l'homme était libre de continuer à servir Jéhovah fidèlement ou de se rebeller contre son Créateur (Ezéchiel 28:14). Jésus était libre également de marcher avec intégrité dans la voie de la vraie adoration de Jéhovah ou de devancer le dessein divin et d'accepter le royaume des mains de Satan (Matthieu 4:8, 9). Jéhovah a placé devant toutes ses créatures intelligentes le choix entre la vie et la mort (Deutéronome 30:19). Pendant cette époque critique qui précède la bataille d'Harmaguédon, l'eau de la vie est offerte à tous les humains. Chacun est libre de l'accepter ou de la refuser. — Apocalypse 22:17.

Les Témoins de Jéhovah prêchent par toute la terre

Bornholm, Danemark

S'IL faut en croire une certaine réclame touristique, « toute mer doit renfermer une perle ». La perle de la mer Baltique est l'île danoise de Bornholm. Toutefois son littoral rocheux, parsemé de bouquets d'arbres et de plages sablonneuses, fait plutôt penser à l'huître qu'à la perle. Rönne, ville portuaire la plus importante de l'île, n'a rien de particulier sauf ses rues propres, ses maisons basses et un grand nombre de bâtiments neufs.

Mais dès que l'on commence à explorer Bornholm, on se rend compte que cette petite île, située entre la Pologne et la Suède, sort de l'ordinaire, qu'on ne peut la juger d'après son littoral pas plus qu'on ne peut juger de la beauté d'une perle d'après la coquille de l'huître qui la renferme. On ne trouvera pas d'île plus séduisante dans le monde entier car Bornholm est un véritable Eldorado pour le touriste, le peintre, l'historien, le naturaliste, le géologue et l'archéologue.

Bien que cette île soit relativement petite, il y existe un grand nombre de religions. La ville de Nexö, dont la population n'est que de 3400 personnes, ne compte pas moins de treize sectes dont la plupart possèdent un temple ou un local. Dans tout le Danemark, on trouverait difficilement une aussi grande variété de religions.

Les insulaires sont des gens amicaux, mais s'il est facile de les aborder, il l'est beaucoup moins de susciter leur intérêt. On ne tarde pas à découvrir qu'il croient au proverbe: « Charbonnier est maître chez lui », car malgré leur accueil amical, ils vous invitent rarement à entrer chez eux; quel que soit le temps qu'il fait, presque toutes les conversations ont lieu sur le seuil de la porte ou sur le perron. Autant parler aux habitants de Bornholm d'une planète inconnue que de leur parler des événements mondiaux actuels et de leur signification. Leur petite île est leur univers, leur seul intérêt. Ils aiment le confort et le peu d'argent qu'ils gagnent; par conséquent, les progrès de l'œuvre de la prédication du Royaume furent plutôt lents.

Depuis un certain temps cependant, ces progrès sont plus importants grâce à une meilleure organisation des groupes, à la visite régulière de ministres itinérants, à des assemblées régulières, etc. Mais cet accroissement n'a pas été sans provoquer le courroux du clergé. Il y a quelques années, l'Eglise pentecôtiste publia un numéro spécial de sa revue, pour « dévoiler » et combattre les « erreurs » des témoins de Jéhovah. Cette publication contenait tant de calomnies qu'un grand nombre de pentecôtistes refusèrent de la répandre. Jusqu'en janvier 1955, la même revue continua à publier des mensonges sur le compte des témoins de Jéhovah, prétendant notamment qu'ils ne croient pas à la naissance miraculeuse de Jésus-Christ et à la rançon.

Ce genre d'opposition ne freine pas les progrès de l'œuvre cependant car, dans cette île comme ailleurs, les chercheurs de vérité examinent les preuves et pensent par eux-mêmes. Bien que les habitants de Bornholm n'acceptent pas facilement de nouvelles idées, le nombre de témoins de Jéhovah dans l'île est passé de vingt-sept, en 1945, à soixante-six, en 1955. Pour celui qui sait combien il est difficile de prendre position dans une petite ville insulaire, cet accroissement est vraiment remarquable.

De temps en temps, des témoins de Jéhovah viennent d'autres régions du Danemark pour aider leurs frères chrétiens de Bornholm. Beaucoup d'entre eux passent leurs vacances dans l'île, les consacrant à la prédication de la bonne nouvelle du royaume de Dieu. L'aide de ministres mûrs est particulièrement nécessaire ici. Lors d'une conférence publique, par exemple, l'assistance comptait deux fois plus de personnes intéressées que de témoins de Jéhovah. A une autre conférence, cinq personnes seulement dans un auditoire de vingt-cinq, étaient des témoins. Un groupe de Rönne compte autant d'études bibliques à domicile que de proclamateurs. En vérité, dans l'île de Bornholm, il y a une grande œuvre à accomplir.

Un homme peut-il voir Dieu?

«OUI», répondront de nombreux ecclésiastiques et leurs fidèles, affirmant que Moïse et d'autres l'ont déjà vu. «D'ailleurs, ajouteront-ils, la Bible ne déclare-t-elle pas que Moïse, Aaron, Nadab, Abihu et soixante-dix anciens virent le Dieu d'Israël? Jacob n'a-t-il pas dit qu'il avait vu Dieu face à face, et le Récit Sacré ne raconte-t-il pas que Jéhovah apparut à Abraham parmi les chênes de Mamré? Que faut-il de plus pour prouver que l'homme peut voir Dieu?» Néanmoins, nous persistons à poser la question: Un homme peut-il vraiment voir Dieu? — Exode 24:10, 11; Genèse 32:30; 18:1–33.

Lorsque la Bible dit que Moïse et d'autres virent Jéhovah, cela ne signifie pas qu'ils contemplèrent le corps de Dieu. Ils ne le virent pas personnellement mais furent témoins d'une manifestation de la gloire divine. C'est ce que Jéhovah lui-même déclara à Moïse en ces termes: «Tu ne pourras pas voir ma face, car l'homme ne peut me voir et vivre.» Le simple fait que Moïse et les autres vécurent après cette manifestation prouve qu'en réalité ils ne virent pas l'organisme de Dieu. — Exode 33:20.

Les manifestations que Jéhovah fit de lui-même aux Israélites furent très limitées, ils n'eurent qu'une vision momentanée de son «dos». Si Dieu leur avait montré sa face, la gloire et l'éclat auraient été si puissants qu'aucun d'eux ne serait resté en vie. C'est pourquoi Jéhovah dit à Moïse: «Tu me verras de dos; mais ma face, on ne peut la voir!» — Exode 33:23, *Bible de Jérusalem.*

Et même là, il ne s'agit pas du vrai dos de Jéhovah Dieu. Jésus affirma: «Personne n'a jamais vu Dieu.» L'apôtre Paul déclara de son côté: «Au roi des siècles, immortel, invisible, seul Dieu, soient honneur et gloire, aux siècles des siècles!» Ces deux déclarations prouvent incontestablement qu'aucun des hommes mentionnés dans le livre de l'Exode ne vit vraiment le corps de Dieu. Paul dit que Dieu est «invisible», c'est donc que l'homme ne peut le voir. Ce que ces hommes virent fut une simple manifestation de la présence de Dieu. — Jean 1:18; I Timothée 1:17.

Qu'entendons-nous par «manifestation»? Le dictionnaire *Larousse* dit que ce mot signifie «expression publique», et celui de *Littré & Beaujean* qu'«il se dit particulièrement quand la puissance divine se rend manifeste». La manifestation dont il est question dans l'Exode était donc très probablement une lumière éclatante qui fournit une démonstration puissante de la présence de Dieu en train de révéler ses desseins aux hommes. Cette lumière fut si brillante qu'après que Moïse avait reçu les Dix Commandements, son visage rayonnait et il dut y mettre un voile. — Exode 34:35.

Une autre démonstration par une lumière resplendissante nous est racontée dans le livre des Actes (9:3–9). Jésus, après son ascension au ciel, redescendit spirituellement et apparut à Saul de Tarse. Ce dernier ne reçut qu'une révélation partielle de la glorieuse créature spirituelle, Jésus-Christ, pourtant la gloire fut si intense qu'il perdit la vue pendant trois jours et ne la recouvrit que par un miracle.

Il est à remarquer que la Bible ne dit pas que Saul vit le Christ à cette occasion. Elle se borne à dire: «Tout à coup une lumière venant du ciel resplendit autour de lui. Il tomba par terre, et il entendit une voix.» Il vit l'éclat de la lumière, mais nulle part Paul ne dit qu'il vit une forme quelconque. — Actes 9:3.

D'ailleurs, comment aurait-il pu en voir une, puisque lui-même écrivit au sujet du Christ glorifié: «Qui habite une lumière inaccessible, que nul homme n'a vu ni ne peut voir»? Si «nul homme n'a vu ni ne peut voir» le Christ après sa résurrection, Paul ne l'a pas vu. Or, si aucun homme ne peut voir le Christ comme créature spirituelle glorifiée, il tombe sous le sens que personne ne pourrait supporter la vue de Jéhovah Dieu, dont la gloire dépasse de loin même celle du Christ ressuscité. Par conséquent, quand la Bible dit que Moïse et d'autres virent Dieu, ou virent son dos, il s'agit d'une simple manifestation de la gloire divine. — I Timothée 6:16.

Paul, dans sa lettre aux Galates dans laquelle il décrit comment la Loi fut transmise à Moïse, nous donne des renseignements précieux au sujet de telles manifestations. N'oubliez pas que selon le récit biblique, Moïse fut «avec Jéhovah» sur le mont Sinaï, où il reçut la Loi. Notez bien ce que Paul dit au sujet de la manière dont il la reçut: «Pourquoi donc la loi? Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité à qui la promesse avait été faite; elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur.» Paul ne prétend pas que Moïse reçut la Loi de Dieu en personne. Il dit qu'«elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur». Il est vrai que Jéhovah créa la Loi, mais il ne quitta pas son trône céleste pour la transmettre personnellement à Israël par Moïse. Il n'avait pas besoin de se déplacer ainsi, car, comme le dit Paul, la Loi fut «promulguée par des anges». Une autre preuve nous est fournie par les paroles que prononça Etienne devant le Sanhédrin juif: «Vous qui avez reçu la Loi par le ministère des anges.» — Exode 34:1–28, *Crampon 1905;* Galates 3:19; Actes 7:53, *Bible de Jérusalem.*

Cela prouve qu'à cette occasion, et aussi en d'autres circonstances, Moïse ne parla pas directement à Dieu, mais à son représentant. Les chapitres trois, quatre et cinq de l'Exode peuvent laisser entendre à certains que Moïse eut une conversation directe avec Dieu. Mais ailleurs, Moïse déclare lui-même que l'«ange de Jéhovah» lui apparut en flamme de feu, et c'est à cet ange, qui représentait Dieu, que Moïse parla. Jacob admet, lui aussi, que Jéhovah traitait avec lui par l'intermédiaire d'un représentant angélique. En bénissant son fils Joseph, il dit: «Que le Dieu en présence duquel ont marché mes pères Abraham et Isaac, que le Dieu qui m'a nourri depuis que j'existe jusqu'à ce jour, que l'ange qui m'a délivré de tout mal, bénisse ces enfants!» — Exode 3:2; 32:1; Genèse 48:15, 16, *Crampon 1905.*

Ces passages bibliques prouvent que Jéhovah a toujours traité avec les hommes par ses représentants, c'est-à-dire, par ses anges, mais jamais en personne. Par conséquent, Jéhovah Dieu révéla sa gloire aux humains uniquement par l'entremise de ses représentants angéliques, ses messagers spirituels. Il est écrit au sujet de la naissance de Jésus: « Et voici, un ange du Seigneur leur apparut, et la gloire du Seigneur resplendit autour d'eux. » C'était par la présence de l'ange que l'on vit la gloire de Jéhovah. C'est pourquoi, lorsque Moïse et d'autres hommes disent qu'ils virent Dieu ou la gloire de Dieu, cela signifie qu'ils virent tout simplement une manifestation divine par l'intermédiaire d'un ange qui émettait une lumière brillante, reflétant la gloire de Dieu. Mais dans aucun cas ils n'ont pu voir Dieu personnellement. C'est Dieu lui-même qui le dit: « Car l'homme ne peut me voir et vivre. » — Luc 2: 9; Exode 33: 20.

La résistance passive met fin à un régime corrompu

LE 13 DECEMBRE 1956, un avion décolla de l'aéroport de Miami. Moteurs bourdonnants, l'appareil sillonnait le ciel sans nuages, dans la direction des Antilles. Bientôt, l'île vert grisâtre d'Haïti surgissait du bleu foncé de l'océan, étincelant au soleil. Tout allait bien. Un des passagers, qui se rendait à Haïti pour la seconde fois, évoquait les souvenirs de sa première visite au pays paisible qu'il survolait.

Il songeait aux Haïtiens à la peau foncée, qui grouillent dans les rues brûlantes et poussiéreuses de la capitale où des femmes, installées sur les trottoirs, vendent leurs bibelots; aux gendarmes peu armés, toujours prêts à rendre service. Malgré les marchands qui ne cessent d'importuner les passants, il était impatient de parcourir de nouveau ces rues. Il lui semblait sentir encore le doux alizé lui caresser le visage le soir quand, assis au balcon d'un hôtel de Port-au-Prince, il contemplait les palmiers majestueux à la vive clarté de la lune tropicale et que lui parvenait, assourdi, le bruit des tambours vaudou, des klaxons d'automobiles et de l'aboiement des chiens.

Alerte! L'aéroport de Port-au-Prince est fermé! Ce pays paisible est en révolution. Notre voyageur sort brusquement de sa rêverie. L'avion met le cap sur la république Dominicaine où les passagers à destination d'Haïti devront attendre la fin de la crise. A l'aéroport de Bowen (Port-au-Prince) il règne une agitation inhabituelle. Un personnel très réduit dirige les mouvements des appareils de la Pan-American Airways, mais les hangars de l'aviation nationale sont le théâtre d'une activité fébrile. Sous l'étroite surveillance de la police, on apprête en toute hâte l'avion qui doit emmener les indésirables en exil. La route conduisant à l'aéroport est fermée et des militaires, fortement armés, retiennent la foule courroucée. Que s'est-il passé à Port-au-Prince?

Le fond historique

L'origine de la crise remonte à 1950 quand le populaire président Estimé donna sa démission pour des motifs ignorés, et remit ses pouvoirs à une junte militaire composée de trois membres, qui assuma la direction du pays au mois de mai. Aux élections organisées au mois d'octobre, un seul candidat fut proposé, et le 6 décembre le nouveau président, un Haïtien noir et vigoureux, l'ancien chef de la junte, prêta serment en ces termes: « Je jure devant Dieu et devant la nation d'observer et de faire observer fidèlement la Constitution et les lois du peuple haïtien, de respecter ses droits, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du Territoire. »

L'article 77 de la constitution que le nouveau président jura d'observer fidèlement, déclare que le chef de l'Etat est élu pour une période de six ans, qu'« il n'est pas immédiatement rééligible et ne peut en aucun cas, bénéficier de prolongation de mandat ». Le président ayant été appelé à remplir une vacance, son mandat aurait dû prendre fin le 15 mai 1956, mais la junte dont il fut le chef avait eu soin d'ajouter une « disposition transitoire » selon laquelle, « le président de la République, le citoyen Paul Eugène Magloire, élu le 8 octobre 1950, entrera en fonction le 6 décembre 1950, et son mandat prendra fin le 15 mai 1957 ». Cette disposition était en contradiction flagrante avec l'article 77 de la constitution.

Magloire doubla avec succès le cap du 15 mai 1956, mais quand, plus tard dans l'année, on entama les préliminaires des prochaines élections, plusieurs candidats à la présidence se présentèrent. L'un d'eux avait été choisi par le président lui-même. Un autre, qui avait purgé une peine d'emprisonnement sous le régime Magloire, se gardait bien de critiquer ce dernier dans ses discours électoraux. Mais le Dr François Duvalier et le sénateur Louis Déjoie s'opposèrent ouvertement à l'administration Magloire. De l'avis d'un jurisconsulte français, le mandat de Magloire devait prendre fin le 6 décembre 1956. Le 2 décembre, des discours incendiaires défendirent cette thèse, ce qui exaspéra Magloire et précipita les événements qui dévoilèrent au peuple furieux les menées sourdes et habiles du gouvernement.

Aux termes de la constitution, la Cour de cassation devait être investie du pouvoir jusqu'aux élections, mais, semblait-il, le président, le vice-président et le plus ancien juge de cette cour, avaient refusé d'assurer provisoirement la direction du pays. Ce refus fournit à l'armée l'occasion de prendre possession du pouvoir sous la conduite de Magloire qui s'arrogea le titre de « Chef du pouvoir exécutif ». Autrement dit, ce dernier sortit par la porte — en démissionnant de la présidence conformément aux termes de la constitution — pour rentrer par la fenêtre, le 6 décembre, en qualité de chef de l'armée!

La Phalange, journal catholique, fut le seul à publier la déclaration des juges de la Cour de cassation. Selon cette

déclaration, le président de la cour refusa catégoriquement d'accepter le pouvoir à moins d'avoir la certitude que l'armée, tout en assurant le maintien de l'ordre, respecterait la constitution et les lois de la nation. De son côté, le doyen des juges déclara qu'au cours de ses cinquante-cinq années de fonctions judiciaires, il n'avait jamais eu d'autre boussole que la constitution et les lois. Par conséquent, il n'accepterait pas d'être le président provisoire de la république d'Haïti si cette constitution ne devait pas être rigoureusement appliquée.

Le National, journal du parti de Magloire, diffusa la propagande du régime, prétendant que les ennemis de l'Etat avaient fait exploser des bombes à retardement et commis d'autres actes de terrorisme. Cependant, le bruit courait parmi le peuple que c'était le gouvernement lui-même qui avait monté ces coups afin que l'armée ait un prétexte pour prendre le pouvoir.

Le succès de Magloire semblait assuré. Son régime militaire soumit les nouvelles et les services télégraphiques à la censure, fit confisquer par le chef de la police toutes les armes à feu déclarées, incarcéra ses adversaires politiques, y compris les candidats à la présidence Déjoie et Duvalier, procéda à la dissolution du Sénat et de la Chambre et refusa de tenir compte de la Cour de cassation et de la constitution. Bref, un seul homme, appelé jadis « l'idole du peuple haïtien » et « l'apôtre de la nation », exerça le pouvoir absolu sur le pays tout entier. Le 6 décembre, ce « chef du pouvoir exécutif » affirma que sa conscience était tranquille et qu'il était satisfait du service qu'il avait pu rendre à sa patrie.

Une idole s'écroule

Le peuple se demandait comment agir, quelle arme employer pour engager la lutte. La révolte, le pillage, la violence, ne pouvaient aboutir qu'à une effusion de sang inutile.

Il finit par recourir à la grève pacifique. Les avocats et les étudiants en médecine et en droit montrèrent l'exemple, puis le lundi, 10 décembre, la grève devint générale. Les lourdes portes en acier des quartiers commerçants d'Haïti restèrent solidement fermées. Les rues étaient pour ainsi dire désertes, la circulation devenant de moins en moins intense à mesure que les pompes à essence s'épuisaient. Les services publics et les bureaux des ministères fonctionnaient avec la plus grande difficulté.

Le régime riposta en intensifiant sa propagande, en usant de menaces à l'égard des commerçants et en procédant à de nouvelles arrestations. Une autre bombe explosa, servant de prétexte pour poster partout des militaires, baïonnettes au canon ou armés de mitraillettes. Mais en vain! Le peuple resta calme, il n'injuria même pas les soldats en armes. *Le National* et la station de radiodiffusion annoncèrent que bon nombre de magasins ouvriraient leurs portes le mercredi. Cependant, ceux qui le firent n'avaient ni vendeurs ni clients. De nombreux techniciens se cachèrent pour ne pas être arrêtés, tandis que les diplomates étrangers refusèrent de reconnaître Magloire comme chef de l'Etat.

On annonça que le mercredi à 16 h. 20, Magloire adresserait la parole à la nation. C'est alors qu'il reconnut la défaite de son régime et céda la place à celui qui y avait droit, c'est-à-dire au président de la Cour de cassation. Toutefois, il conserva encore sa position de chef de l'armée et, avec amertume, accusa des éléments étrangers de s'ingérer criminellement dans les affaires politiques d'un Etat indépendant. Cependant, le peuple haïtien affirme avoir eu gain de cause grâce à la grève. Bientôt, les rues se remplirent de gens poussant des hourras et se félicitant. La foule assiégea la prison pour demander la libération des prisonniers politiques.

Mais ce n'était pas encore la fin de la révolution « pacifique ». Le peuple réclama avec instance l'exil de Magloire. En effet, quelle confiance pouvait-on avoir en un tel chef de l'armée?

Le jeudi fut vraiment le jour décisif. Même les fonctionnaires de l'Etat se mirent en grève, laquelle fut dès lors totale. On craignait pour le ravitaillement du peuple; n'empêche que celui-ci persévéra dans sa résolution jusqu'à la fin. Vers midi, la radio annonça que Magloire avait décidé de démissionner de son poste de chef de l'armée et de quitter immédiatement le pays. Des militaires fortement armés retinrent la foule courroucée qui essayait d'envahir l'aéroport. On ne permit à aucun appareil d'atterrir. Finalement, à 18 h. 32, l'avion à bord duquel avait pris place Magloire et ses ministres ainsi que leurs familles (une vingtaine de personnes en tout), décolla et quitta Haïti en direction de Kingston (Jamaïque).

Le vendredi matin la foule grouillait de nouveau dans les rues de la capitale. Les Haïtiens voulaient se débarrasser de tous les sympathisants de l'ancien régime. Arrivés à leurs bureaux, les fonctionnaires mirent littéralement dehors tous ceux qui avaient eu le malheur d'être nommés par Magloire. C'est seulement après avoir effectué ce nettoyage qu'ils reprirent le travail.

Le Matin du 15 décembre, commentant ces événements, déclara que « le régime de liberté d'expression qui s'annonce va nous permettre de faire une nouvelle expérience dont la presse peut sortir affranchie ». Ce quotidien qualifia Magloire d'« ex-dictateur » et parla de son « régime de faillite, de trahisons, de boue et de sang ».

Aujourd'hui, Haïti affronte une crise économique provoquée par la mauvaise récolte de café, la sécheresse, les ravages de l'ouragan « Hazel » et la corruption. Les problèmes ne manquent pas et la tâche du nouveau président s'annonce ardue. Cependant, la liste de candidats à la présidence ne cesse de s'allonger. Grâce à sa résistance passive mais opiniâtre, la nation peut s'enorgueillir d'avoir remporté une victoire qui constitue une page éclatante dans l'histoire de cette république. Comme le disait un avocat: « Ce fut une lutte entre la force et la paix, et la paix a triomphé! »

? CONNAISSEZ-VOUS LA RÉPONSE? ?

- Comment le gouvernement soviétique a-t-il accueilli la pétition des témoins de Jéhovah en faveur de la liberté du culte? p. 3, § 9.
- Combien de religieuses y a-t-il dans le monde? p. 4, § 2.
- Qu'est-ce qu'une carmélite déchaussée? p. 4, § 8.
- Pourquoi est-il antiscriptural de faire pénitence pour les péchés? p. 5, § 6.
- Que devient le petit fermier qui vend son exploitation à une grande société? p. 6, § 2.
- Quel danger présente le magasin à succursales? p. 7, § 1.
- Comment les psychologues essaient-ils de prouver — à tort — que l'homme n'est pas maître de ses décisions? p. 9, § 7.
- Qu'est-ce qui a démoli les théories mécaniques de la psychologie? p. 11, § 1.
- Qu'est-ce qui prouve qu'il y a une grande œuvre à accomplir dans l'île de Bornholm? p. 11, § 10.
- Moïse a-t-il vraiment vu Dieu? p. 12, § 2.
- Comment le peuple haïtien renversa-t-il son gouvernement sans coup férir? p. 14, § 4.

Les Etats-Unis s'intéressent à l'Afrique

Tout indique que les Américains commencent à s'intéresser sérieusement au continent africain. Le vice-président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, vient d'effectuer un voyage officiel de trois semaines en Afrique, au cours duquel il a visité le Maroc, le Ghana (l'ancienne Côte-de-l'Or), le Libéria, l'Ouganda, l'Ethiopie, la Tunisie, la Libye et le Soudan. Partout où il est passé, il assura ses hôtes du « grand intérêt » apporté par les Etats-Unis à « ce continent important ». Jusqu'ici, le Département d'Etat américain ne s'est guère occupé des 200 000 000 d'habitants de ce territoire de plus de trente millions de kilomètres carrés et dont les richesses minérales sont à peine entamées. Mais depuis la spectaculaire entrée en scène des Russes au Moyen-Orient, les Américains craignent que la même chose ne se produise en Afrique, les Soviétiques profitant de l'anticolonialisme des hommes de couleur. En effet, ces derniers constituent 97 pour cent de la population africaine mais ils ne gouvernent que 31 pour cent du territoire, le reste étant administré par des nations européennes. L'équilibre des forces entre les deux blocs — l'Est et l'Ouest — serait sérieusement ébranlé si l'Union soviétique venait à étendre son influence au continent africain. D'où l'intérêt accru qu'y apporte dernièrement le Département d'Etat à Washington. Celui-ci vient de procéder à l'organisation d'un nouveau Bureau des Affaires africaines, qui sera sous la direction d'un adjoint au secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles. Quatre nouveaux consulats américains viennent d'être ouverts en Afrique, à Yaoundé, la capitale du Cameroun, à Abidjan, chef-lieu de la Côte-d'Ivoire, à Mogadiscio, la capitale de la Somalie italienne, et à Kampala, centre commercial de l'Ouganda. Jusque là, les Etats-Unis n'avaient aucune représentation diplomatique dans ces pays. Le Congrès américain aura bientôt à voter des crédits en vue d'autres consulats en Afrique. Au Département d'Etat, le nouveau Bureau des Affaires africaines sera responsable de tous les territoires de l'Afrique, à l'exception de l'Algérie, qui est toujours comptée comme une partie de l'Europe occidentale, et de l'Egypte et du Soudan, qui sont considérés comme faisant partie du Moyen-Orient. Selon le *New York Times*, les Etats-Unis considèrent que l'Afrique est sur le point de subir la même évolution politique que l'Asie immédiatement après la guerre. Cette évolution en Asie a été plutôt un échec pour le bloc occidental. L'offensif diplomatique américain en Afrique aurait pour but d'empêcher une répétition de cet échec. Reste à voir si les Américains sauront gagner le cœur des Africains mieux qu'ils ne l'ont fait chez les Asiatiques.

Les Philippines en deuil

En 1946, les îles Philippines obtinrent leur indépendance des Etats-Unis. Mais la nouvelle république ne naquit pas sans peines. Les anciens résistants à l'occupation japonaise (les Hukbalahaps) ne réintégrèrent pas la société mais, au contraire, tombés sous l'influence des communistes, ils poursuivirent leurs activités de maquisards en luttant contre le nouveau gouvernement autonome. Ce dernier était miné par la corruption et l'armée nationale était démoralisée, si bien qu'en 1950, les « Huks » semblaient être sur le point de se rendre maîtres du pays. C'est alors que le gouvernement fit appel à Ramon Magsaysay pour qu'il prenne le portefeuille de la défense. Cet homme de 42 ans connaissait bien les méthodes utilisées par les « Huks », car il avait combattu avec eux contre les Japonais. Il procéda immédiatement à un « nettoyage » de l'armée, congédia trois généraux, mit fin à la corruption dans son ministère et dirigea personnellement la campagne armée contre les « Huks ». En quelques mois il avait rétabli la situation et devint un héros national. Il était alors membre du parti libéral, qui était au pouvoir à l'époque, mais bientôt il trouva que la corruption qu'il avait chassée de l'armée régnait dans d'autres ministères et dans le parti lui-même. Il dénonça cet état de choses, et en 1953 donna sa démission comme ministre de la défense et quitta le parti libéral. Il se présenta aux élections présidentielles de cette année comme candidat du parti nationaliste, et remporta une victoire éclatante. Comme président de la république il poursuivit sa lutte contre la corruption gouvernementale et institua un programme de réformes sociales qui ne fit qu'augmenter sa popularité auprès des masses. Il déclara un jour: « Je coupe l'herbe sous le pied aux communistes parce que je fais pour le peuple ce qu'eux ont promis de faire mais qu'ils ne font pas, même quand ils ont la possibilité de le faire. » Le président Magsaysay ne cacha pas sa sympathie pour les Etats-Unis et il permit l'installation sur le sol philippin de plusieurs bases américaines. Ses campagnes contre les « Huks » d'une part et contre la corruption d'autre part, lui valurent l'inimitié de l'extrême gauche comme de l'extrême droite, mais il conserva toujours l'appui populaire. Au mois de novembre prochain, d'autres élections présidentielles doivent avoir lieu. Sa réélection ne faisait aucun doute. Dernièrement, après avoir prononcé un discours à Cebu — la deuxième ville des Philippines — M. Magsaysay prit l'avion pour rentrer à Manille. Il n'y arriva pas, l'avion s'étant écrasé à quelque 30 kilomètres de Cebu. Des foules immenses vinrent au palais Malacanan pour rendre un dernier hommage au défunt, qu'elles étaient venues à regarder comme leur défenseur. Sa mort fut-elle provoquée par un acte de sabotage? L'enquête qui suivit l'accident ne put rien prouver à ce sujet, mais certains commentateurs ont trouvé bizarre qu'il se soit produit à quelques mois des élections. Quoi qu'il en soit, la disparition du président Magsaysay risque de rouvrir les anciennes querelles politiques et de remettre en cause toute la politique étrangère (jusqu'ici nettement pro-américaine) des îles Philippines.

M. Nehru reste au pouvoir

Ces derniers temps, le premier ministre de l'Inde, M. Jawaharlal Nehru, a essuyé des critiques à l'intérieur comme à l'extérieur de son pays. Son long silence au sujet de la répression russe en Hongrie lui valut des critiques dans le monde occidental, d'autant plus qu'il fut si prompt à condamner l'intervention franco-britannique à Suez. Il est tombé en défaveur à l'O.N.U. à cause de son refus de suivre les recommandations du Conseil de sécurité dans l'affaire du Cachemire. Les Etats-Unis critiquent son « neutralisme ». En Inde, on le censure au sujet de sa politique économique qui pour les uns s'appuie trop sur les Russes et pour d'autres, trop sur les Américains. Quant au parti communiste indien, il est contre Nehru parce que celui-ci veut amener l'Inde au socialisme par des moyens démocratiques et pacifiques alors que le parti préconise la révolution. Mais malgré toute cette opposition, l'homme d'Etat indien semble avoir conservé la confiance du peuple. En effet, lors des récentes élections en Inde, son parti (le parti du Congrès) a reçu une nette majorité des sièges de l'Assemblée législative. Il recueillit 54 millions de voix. Le parti d'opposition le plus important reste le parti communiste, avec 11 millions de voix. De ce fait, l'Inde compte aujourd'hui un Etat communiste, le Kerala (anciennement Travancore-Cochin), puisque le P.C. y enleva la majorité des voix. Bien que cette victoire communiste au Kerala ne puisse en aucune façon ébranler la position de M. Nehru, elle pourra lui causer quelques ennuis. A ce sujet, *Le Monde* écrivit: « A l'issue des élections qui viennent de se dérouler le parti du Congrès garde bien en main l'ensemble de l'Inde, mais le gouvernement congressiste de New-Delhi va se trouver désormais aux prises avec un gouvernement local communiste. Ici aussi des intérêts étrangers sont en jeu: il y a des plantations de thé au Kerala et elles appartiennent en partie à des sociétés britanniques. Les communistes demandent leur nationalisation. Le gouvernement de M. Nehru s'oppose à cette nationalisation, et c'est sans doute sur ce point que le désaccord s'amorcera. » Les communistes enlevèrent au parti du Congrès un certain nombre de sièges également dans la ville importante de Calcutta. Ce fait, peut-être moins spectaculaire que la victoire communiste au Kerala, est encore plus inquiétant pour les leaders congressistes parce que souvent l'exemple donné par Calcutta est suivi par le reste du Bengale occidental lors des élections suivantes. Mais M. Nehru semble décidé à poursuivre sa politique de neutralisme à l'égard de l'étranger et de socialisation graduelle et démocratique à l'intérieur. Les récentes élections ont confirmé que pour l'instant le pandit Jawaharlal Nehru est bien solidement au pouvoir et est maître chez lui.

La Jordanie va-t-elle disparaître?

Ce qu'on appelle aujourd'hui le royaume Hashémite de Jordanie n'existait pas il y a quelques années, et bien des observateurs, ainsi que bon nombre des Jordaniens eux-mêmes, prédisent que d'ici peu il n'existera plus. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, cet Etat de 95 000 kilomètres carrés, coincé entre l'Arabie séoudite, Israël, la Syrie et l'Irak, fut une province de l'Empire ottoman. Les Turcs l'administraient comme une partie de la Syrie. En 1921, la Société des Nations donna à la Grande-Bretagne un mandat sur ce territoire. L'Angleterre le baptisa Transjordanie, l'attribua à l'émir Abdullah, et lui accorda une indépendance nominale en 1946. En 1948, la Transjordanie annexa une partie de la Palestine, doublant ainsi sa population (actuellement de 1 500 000 habitants), et adopta en 1949 le nom de royaume Hashémite de Jordanie. Toutefois, économique-

ment et militairement, la Jordanie dépendait toujours de l'Angleterre. Son revenu national était estimé à environ 110 millions de dollars, dont 35 millions (ou presque le tiers) en subsides du gouvernement britannique. L'Angleterre se chargea en outre de la défense du pays, y maintenant des bases militaires. Des officiers britanniques firent de la Légion arabe la meilleure armée du Levant. Mais peu à peu, la Jordanie tomba sous l'influence antibritannique de l'Egypte et de la Syrie. Ces dernières la décidèrent à rompre avec la Grande-Bretagne et on assista, il y a un an, au renvoi brutal du commandant anglais de la Légion arabe, le colonel Glubb. L'Angleterre arrêta ses subsides à la Jordanie et, depuis, ceux-ci (35 millions de dollars par an) ont été payés par l'Egypte, l'Arabie séoudite et la Syrie. Le traité anglo-jordanien a été abrogé et les Anglais ont récemment quitté leurs bases aériennes. Mais la Jordanie ne devait pas rester longtemps sans avoir des troupes étrangères sur son sol, car au moment des hostilités à Suez, des troupes syriennes vinrent occuper le nord du pays, et des troupes d'Arabie séoudite, le sud. Dépendant économiquement et militairement d'autres pays, il semble que tôt ou tard la Jordanie sera annexée purement et simplement par ses voisins. Peut-être sera-t-elle partagée entre l'Arabie séoudite, l'Iraq et la Syrie, ou, revenant à l'état de choses qui existait à l'époque ottomane, sera-t-elle considérée comme une partie de la Syrie. Le gouvernement jordanien actuel semble favoriser cette dernière solution. Le premier ministre, M. Suleiman Nabulsi, affirma dernièrement: « La Jordanie n'est pas viable toute seule. Nous croyons à l'unité arabe. Le premier pas sera une fédération entre la Syrie et la Jordanie. » Par contre, d'autres Jordaniens qui se méfient de la politique pro-soviétique de la Syrie, préféreraient voir leur pays attaché à l'Iraq prospère. Ce qui est certain, c'est que très peu de Jordaniens espèrent voir leur pays rester autonome.

Vos enfants lisent-ils la Bible?

Jésus-Christ parla aux enfants,
et il dit à ses disciples d'écouter
ses paroles comme les petits enfants.
A l'instar de Jésus, expliquez les
paroles de vérité aux enfants.

LISEZ LA BIBLE CHAQUE JOUR...

à l'aide de l'auxiliaire biblique

« Que Dieu soit reconnu pour vrai ! »

Un jour, le Christ déclara: « Laissez venir à moi les petits enfants; ne les empêchez pas, car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume de Dieu. En vérité je vous le dis, quiconque n'accueille pas le Royaume de Dieu en petit enfant, n'y entrera pas. » (Marc 10:14, 15, *Bible de Jérusalem).* Préparez-vous à faire vos premiers pas comme « enfants du Roi » en étudiant la Bible à l'aide du manuel « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* » Etudiez humblement, « en petit enfant », ensuite expliquez à vos enfants ce que vous avez appris dans la Bible. Cette tâche vous sera facilitée par l'étude en famille du manuel précité. Vous pouvez vous procurer ce précieux ouvrage contre une contribution de 175 fr. français (25 fr. belges, 2 fr. suisses, 50 cents canadiens).

Association « Les Témoins de Jéhovah », 3, Villa Guibert, Paris 16e

Veuillez m'envoyer le livre « Que Dieu soit reconnu pour vrai! » pour lequel j'ai versé .....

Nom ..... Ville .....

Rue et № ..... Département .....

Pour les pays suivants, veuillez écrire à « Watch Tower », aux adresses ci-après:

BELGIQUE: 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3 (C.C.P. 969.76);

CANADA: 150 Bridgeland Ave., Park Rd. P.O., Toronto 10;

SUISSE: 39 Allmendstrasse, Berne 22 (C.C.P. III 3319).